



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Numéro 14, Décembre 2025
(Volume 1)

"Mieux comprendre l'espace"

ISSN : 2707-0395

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication

MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint

ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Secrétariat administratif et technique

FOFANA Bakary, Géographe, Institut de Géographie Tropicale (IGT)/Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Comité scientifique et de lecture

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Christof GÖBEL, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Guénola CAPRON, Universidad Autonoma Metropolitana (UAM), Mexico/Mexique

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nambegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadjia Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ADJAKPA Tchékpo Théodore, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

Dr (MC) ABDOULAYE Djafarou, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>



www.sudoc.fr/241026326



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>

✓ *Impact Factor 2025 : 5.46*
✓ *Impact Factor 2024 : 2.782*
✓ *Impact Factor 2023 : 3.169*

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue *Géovision* qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. *Géovision* est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

LE TRANSPORT CLANDESTIN DE VOYAGEURS D'ABIDJAN VERS LE MALI ET LE BURKINA FASO SUITE À LA COVID-19, YAO Beli Didier	11
GESTION DURABLE DES TERRES EN MILIEU RURAL AU BENIN : CAS D'UNE EVALUATION FINANCIERE DE LA LUTTE CONTRE LA DEGRADATION DES TERRES AGRICOLES, Alfred Bothé Kpadé DOSSA	22
DYNAMIQUE DU SECTEUR INFORMEL ET OCCUPATION ANARCHIQUE DES ESPACES UNIVERSITAIRES DE BADALABOUGOU EN COMMUNE V/BAMAKO (MALI), Abdou BALLO¹, Charles SAMAKE²	36
INFLUENCE DES COLONATS AGRICOLES SUR LES DYNAMIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE AUX FRONTIERES BENINO-NIGERIANES: CAS DE LA COMMUNE DE TCHAOUROU AU BENIN, M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA¹, Comlan Julien HADONOU²	49
REPRESENTATIONS SOCIO-CULTURELLES DE LA MALADIE ET DE LA SANTE CHEZ LES POPULATIONS RURALES BAOULE DE DJEBONOUA ET BETE DE DALOA : CAS DU PALUDISME EN COTE D'IVOIRE, Kouakou Luc N'GOTTA¹, Kassi Joseph KOUAME², Koffi Dermane KOUAKOU³, Salifou YEO⁴	65
LA PRODUCTION DE L'ARACHIDE, UN EXEMPLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KOLIA (NORD DE LA COTE D'IVOIRE), KONE Basoma⁷⁹	
LE REMBLAYAGE ET L'OCCUPATION DES SITES MARECAGEUX DANS L'ESPACE URBAIN DE DALOA (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) Kokou Gilles Mawéna EKLOU¹, Djédjé Eric PREGNON²	95
LA GOUVERNANCE LOCALE À L'ÉPREUVE DE LA GESTION DU POUVOIR PAR LE RÉGIME MILITAIRE AU NIGER, WADA Nafiou	108
LES DEUX TRAITÉS DE LA MISSION BRITANNIQUE DE 1817 À KUMASI : ANALYSES ET CRITIQUES, SECRE Kouamé Kossonou Frédéric	120
LES FINAGES DU BASSIN ARACHIDIER OCCIDENTAL, UNE FABRIQUE DIFFÉRENTIELLE DE L'AUTOROUTE ILA TOUBA, Abdoulaye DIAGNE	134
ÉVALUATION SPATIALE DES DYNAMIQUES COTIÈRES EN CASAMANCE : CAS DE CARABANE, DIOGUE ET GNIKINE, ABDOURAHMANE BA¹ ; AMY DIEDHIOU² ; ELHADJI ABDOU KARIM KEBE³	145
MARCHE INFORMEL DES MÉDICAMENTS : ACTEURS, LOGIQUES ET STRATÉGIES DANS LA COMMUNE URBAINE DE SIGUIRI, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, Sidiki KOUROUMA¹, Véronique Vilgué KOIVOGUI²	160
VULGARISATION DE LA GÉOGRAPHIE DES NUISANCES SONORES : UN LEVIER POUR REINVENTER LES SCIENCES SOCIALES EN COTE D'IVOIRE, KONE Tintcho Assetou épse BAMBA	175
CONTRIBUTION DE LA GÉOLOCALISATION DES AIRES CACAOYÈRES DANS LA RATIONALISATION DES PAYSAGES FORESTIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BUYO	

(SUD-OUEST DE CÔTE D'IVOIRE), ¹ KOUASSI Yao Dieudonné, KOFFI Kouadio Achille, YAO Kouamé Anicet	188
IDENTIFICATION DES FACTEURS D'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN DE MANIOC SUR LE MARCHÉ DE KINTELE (REPUBLIQUE DU CONGO), LINGUIONO Chelmyh Duplosin¹, MAMA YACOBOW Aboudou Ramanou²	201
FACTEURS DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SAN-PEDRO (SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE), KOUAKOU Yao Stanislas¹, WADJA Jean-Bérenger²	214
IMPACT MONÉTAIRE DE LA DÉGRADATION DES SOLS DES MÉNAGES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NATITINGOU IV (BENIN) YATOPA Watoupé Thierry ¹ & DOSSA Alfred Bothé Kpadé²	228
VULNÉRABILITÉ À L'ÉROSION HYDRIQUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GAMBOMA DANS LE CENTRE DU CONGO, Léonard SITOU	243
DISPARITÉ ET DETERMINANTS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES POPULATIONS DE LA VILLE DE BOUAKE (CÔTE D'IVOIRE), Lhey Raymonde Christelle PREGNON	258
STRATÉGIES D'ADAPTATION DES PAYSANS EN CÉRÉALICULTURE FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS L'EX-CERCLE DE KITA AU MALI, ¹Arouna DEMBELE, ²Issa FOFANA, ³Samba Mamadou SIDIBE	275
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ELEVAGE DE PINTADES DANS LA SOUS-PREFECTURE DE NIOFOIN (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE), ¹KOUAME Kanhoun Baudelaire, ²TRAORE Oumar, ³YOMAN N'goh Koffi Michael	289
REGRESSION DU LAC DE KOSSOU ET DYNAMIQUE DE RECOLONISATION DES ANCIENS SITES PAR LES POPULATIONS DEPLACÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE BEOUMI : UNE LECTURE GÉOGRAPHIQUE DES MUTATIONS SOCIO-TERRITORIALES APRÈS BARRAGE, Kouamé Thierry GOLI¹, Zié Doklo TRAORÉ², Kouamé Sylvestre KOUASSI³	300
L'ENCLAVEMENT FONCTIONNEL COMME CONTRAINTE À LA DYNAMIQUE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BONON, KOFFI Guy Roger Yoboué¹, N'GUESSAN N'Guessan Francis², KOUASSI Konan³	313
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE MASSE ET PRATIQUES DE MOBILITÉ DANS LES MÉTROPOLIS DES SUDS : CAS DU BUS RAPID TRANSIT (BRT) À DAKAR (SENEGAL), Malick NDIAYE¹, Awa FALL²	329
MIGRANTES ET MIGRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE ANALYTIQUE VIA LES PROFILS ET LES RESEAUX À DALOA ET À ANYAMA, Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue KONAN	344
EFFET DE LA PRATIQUE DE L'EPS SUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES COMME MOYEN D'INTÉGRATION SOCIALE EN REPUBLIQUE DU CONGO, Audibert Fargean BANCETH KODIA¹, Paulin MANDOU MOU² et Pascal Alain LEYINDA³	357
SCIENCE ET ÉTHIQUE : VERS UN RETOUR DES MORALES OBJECTIVES, TUO Zié Emmanuel	369

REPRÉSENTATIONS ET ATTITUDES DES POPULATIONS DE SICOGI-MARCHÉ (YOPOUGON) FACE À LA COVID-19, ¹ AKPOUE Adjoua Marie Charlotte, ² NOTE Chantal, ³ N'GUESSAN Kassi Sinaï,.....	379
LES LAVERIES PRIVÉES DE VÉHICULES DANS LE CENTRE ET LE PÉRICENTRE DE LIBREVILLE : DE L'EXPLOSION DE L'OFFRE A LA DIFFICULTÉ DE CIRCULER VERS LE CENTRE-VILLE, <u>Guy Obain</u> BIGOUMOU MOUNDOUNGA	388
DE L'EFFICACITÉ DES MATHÉMATIQUES EN PHYSIQUE, <u>Fampiémin SORO</u> ¹ , Péson SORO ²	399
DÉTERMINANTS DE LA FAIBLE AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES RURALES DU DÉPARTEMENT DE DABOU, Mawa TOURÉ ¹ , Maxime YAPI ² , Joseph P. ASSI-KAUDJHIS ³	408
MIGRATIONS CLIMATIQUES ET RECOMPOSITIONS SOCIO-TERRITORIALES : LES DEPLACEMENTS POST SECHERESSES DE 1973 AUTOUR DU SYSTÈME FAGUIBINE ET L'EMERGENCE DU VILLAGE MULTI-COMMUNAUTAIRE D'ECELL (LAC HORO), REGION DE TOMBOUCTOU, Mahamadou ABOCAR ¹ * Abdoukadi Oumarou Touré ² , Modibo Tangara ³ , Mahamane Alboukader ⁴	423
LES USAGES COMMUNAUTAIRES DES RESSOURCES FLORISTIQUE ET FAUNIQUE DE QUELQUES FORETS SACREES DES DEPARTEMENTS DU L'OUEME ET DU PLATEAU (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST), <u>Romarc Iralè</u> EHINNOU KOUTCHIKA ¹ et *	438
ANALYSE DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE SYSTÈME FAGUIBINE, RÉGION DE TOMBOUCTOU, <u>Mahamane ALBOUKADER</u> ¹ , Seydou MARIKO ² , Mahamadou ABOCAR ³	452

MIGRANTES ET MIGRATIONS EN CÔTE D'IVOIRE : UNE APPROCHE ANALYTIQUE VIA LES PROFILS ET LES RESEAUX À DALOA ET À ANYAMA

Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue KONAN

Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

talibet16@outlook.fr

(Reçu le 30 septembre 2025 ; Révisé le 20 octobre 2025 ; Accepté le 24 novembre 2025)

Résumé

Longtemps en arrière, les migrations internationales étaient perçues sous un angle typiquement masculin. Même si l'intérêt des femmes en la matière est de plus en plus avéré aujourd'hui, l'on observe quand même non seulement des changements majeurs à relever dans les représentations sociodémographiques et économiques, mais aussi dans les multiples expériences vécues qui ont fini par influencer et modifier leur perception des migrations. Dans un contexte d'un développement déséquilibré Nord-Sud et d'un bouleversement migratoire mondial nécessitant une attitude résiliente constante, cette production scientifique a pour objectif de rendre compte de l'articulation des pratiques migratoires irrégulières féminines par le prisme d'une lecture analytique des profils et des réseaux entre la Côte d'Ivoire et la méditerranée à Daloa et d'Anyama. Située respectivement au Centre-Ouest et au Sud-Est du pays, ces localités sont réputées pourvoyeuses de migrants, illustrées ces dernières années par une augmentation conséquente des mouvements migratoires irréguliers de la gent féminine. L'atteinte de cet objectif passe par le déploiement d'un appareillage méthodologique faite d'étude qualitative, qui s'appuie sur des entretiens semi-dirigés auprès des autorités locales et centrales d'une part et d'autre part basée sur plusieurs le recueil de témoignage, de récits de parcours et de vie des migrantes de retour approchées par la technique de boule de neige ; suite à une mobilisation documentaire. Les résultats obtenus ont ainsi permis de mettre en lumière les mutations des profils migratoires des migrantes tout au long de l'histoire, passé d'une catégorisation autrefois traditionnellement ancrée à une variabilité et diversité fortement affirmées aujourd'hui, dont la pratique migratoire s'intègre dans un principe conditionnel impulsé et piloté par les réseaux migratoires dont les manœuvres et les champs d'actions s'étendent au-delà de la sphère nationale.

Mots clés : Migrantes – Migration irrégulière – Profil migratoire - Réseau migratoire – Côte d'Ivoire

MIGRANT WOMEN AND MIGRATION IN CÔTE D'IVOIRE : AN ANALYTICAL APPROACH VIA PROFILES AND NETWORKS IN DALOA AND ANYAMA

Abstract

For a long ago, international migrations were perceived from a typically masculine angle. Even though women's interest in the matter is increasingly proven today, we still observe not only major changes to be noted in socio-demographic and economic representations, but also in the multiple lived experiences that have ended up influencing and modifying their perception of migrations. In a context of unbalanced North-South development and a global migratory upheaval requiring a constant resilient attitude, this scientific production aims to account for the articulation of irregular female migratory practices through the prism of an analytical reading of profiles and networks between Côte d'Ivoire and the Mediterranean in Daloa and Anyama. Located respectively in the Center-West and South-East of the country, these localities are renowned providers of migrants, illustrated in recent years by a consequent increase in irregular migratory movements of the female gender. The achievement of this objective requires the deployment of a methodological framework consisting of qualitative studies, which rely on semi-structured interviews with local and central authorities on one hand, and on the other hand, on the collection of testimonies, life stories, and experiences of returning migrants approached using the snowball technique; following a documentary mobilization. The results obtained have thus made it possible to highlight the changes in the migratory profiles of migrants throughout history, having gone from a categorization formerly traditionally anchored to a variability and diversity strongly affirmed today, whose migratory practice is integrated into a conditional principle driven and piloted by migratory networks whose maneuvers and fields of action extend beyond the national sphere.

Keywords: Migrant women– Irregular Migration – Migration Profiles – Migration Network – Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

Les migrations internationales et féminines en particulier ont longtemps été marginalisées dans les sphères institutionnelles et organisationnelles mondiales. La gent féminine a toujours été considérée comme des êtres passifs et leur histoire migratoire ne trouverait son sens que rapportée à une biographie conjugale fondamentalement construite par les hommes (Journet et Fainzang, 1988, cité par H. Dia, 2014, p. 2). En effet, dans le processus migratoire, aussi longtemps construit sur le socle économique, ce sont les hommes qui tenaient le manteau de la responsabilité familiale à la recherche de meilleures conditions de vie. Et les femmes dans leur rôle de mère et d'épouse rejoignaient par la suite leurs conjoints dans le pays d'accueil par le biais du regroupement familial. Aussi, même si la féminisation des flux migratoires est ancienne, et s'affirme nettement sur le plan statistique depuis la fin des années 1990 dans les sociétés européennes (H. Orain et *al.*, 2017, p. 19), l'attention dans les études s'est focalisée sur les hommes ; et la migration féminine n'était pas considérée comme significative car on a longtemps cru que les femmes contribuaient peu à la force de travail (S. E Findley, 1989, p. 1). Dans les rares études qui leur sont consacrées en revanche, c'est en tant qu'épouses d'immigrants/émigrés et mères de famille ou encore femmes assurant la reproduction sociale qu'elles apparaissent (A. Pian, 2010, p. 184). Cette discrimination relativement sociale et économique au profil des hommes se perçoit en plus sur le marché du travail. Les migrantes non seulement occupent des places de travail dans les secteurs traditionnellement destinés aux femmes (agriculture, travail domestique ou services), mais selon leur origine sociale et nationale, le contenu des tâches et les relations de travail peuvent varier à l'intérieur du même secteur de travail (I. Vlase, 2008, p. 61).

À partir des années 1980, la littérature a cependant fait émerger de nouveaux modèles migratoires, insistant sur l'augmentation des départs en migration de femmes, partant en solitaire travailler dans certaines filières d'emploi, parfois célibataires pour les plus jeunes, mais aussi mariées laissant derrière elles maris et enfants (G. Cortes, 2016, p. 3). C'est particulièrement dans les années 2000 que les recherches sur les femmes immigrées se multiplient et mettent clairement en évidence l'importance numérique de la migration féminine dans le monde et en Europe avec un nombre de migrantes même supérieur à celui des migrants ; et en 2008 que les femmes sont devenues majoritaires parmi les immigrés (52 %) (ONU, 2005, p. 30 cité par M. Miguel-Sierra, 2008, p. 13). Le taux de féminisation varie cependant selon les pays d'origine ; les immigrés d'Afrique centrale ou du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Cameroun, République Démocratique du Congo) ont les taux de féminisation les plus élevés (53%) à l'opposé des migrations originaires de Turquie dominées par la composante masculine, à l'instar des populations marocaines et tunisiennes (O. Noblecourt., 2014, p. 9). Dans le même temps, les profils de ces migrantes se sont diversifiés ainsi que leurs expériences migratoires pluralisées et complexifiées influençant de manière évidente leurs représentations de la migration, à l'image de la mondialisation. Laquelle mondialisation intensifie aujourd'hui les mouvements migratoires irréguliers entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe en passant par la Méditerranée suite logiquement aux politiques restrictives de pénétration de l'Europe.

Positionnée géographiquement dans la partie Ouest de l'Afrique, la Côte d'Ivoire n'est pas exemptée de ces changements aussi bien en ce qui concerne les traits démographiques et socioéconomiques des migrantes que la massification des flux et pratiques irréguliers en direction du Maghreb. Pays d'immigration par excellence depuis les années coloniales, et indépendant avec une population étrangère passée de 22% à 26% entre 1975 et 1998 (S. Yeo, 2009) et un pourcentage de femmes et de filles parmi les immigrés passé à 42 % en 2014 (OCDE/OIT, 2018, p. 52), il est devenu aujourd'hui un territoire de départ des migrations irrégulières. En effet de la 10^e à la 4^e place des migrants débarquant sur les côtes italiennes avec 13 235 personnes (soit 7%), la Côte d'Ivoire rejoint successivement la 3^e et la 2^e position d'arrivées ouest africaines sur la Route de la Méditerranée Centrale après le Nigeria et la Guinée avec respectivement près de 10 000 migrants ivoiriens qui sont arrivés à Lampedusa en Italie entre janvier et décembre 2017 (OIM, 2017, p. 3). On note aussi 526 arrivés, après le Nigeria qui comptabilise 695 arrivés sur la période du 1er janvier au 30 Avril 2018 (OIM, 2018, p. 3). Parallèlement, de 20% de femmes sorties irrégulièrement du pays en 2017, en 2018 c'est 25% d'entre elles qui sont concernées

par la migration irrégulière (OIM, 2017, p. 2). Autrement dit la proportion de femmes ivoiriennes participant à la migration irrégulière est quatre à cinq fois plus élevée que celle des autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Niger, la Guinée ou le Sénégal ; elles qui, pendant longtemps, ont rarement emprunté les voies de la migration irrégulière ; arrivaient loin derrière bon nombre d'autres pays de la région sur la liste des principaux pays de départ à cause de la prospérité et la croissance économique dont elle fait l'objet (OIM, 2017, p. 5).

Situés respectivement au Centre-Ouest et Sud-Est de la Côte d'Ivoire, Daloa et Anyama sont aujourd'hui ciblés comme étant des villes où le phénomène est beaucoup manifeste et récurrent. En effet, non seulement elles sont identifiées comme des localités à fort potentiel de départ de migrants clandestins ; mais aussi 80 à 90 % des migrants ivoiriens qui proviennent du nord de la Côte d'Ivoire appartenant à la communauté malinké sont établis dans ces localités parmi les 20 d'entre eux retournés et enquêtés, 10 résidents à Daloa et 10 autres à Anyama (Yao, 2017, cité par S. Soumahoro, et *al.*, 2020, p.2).

De ce fait, comment s'articule les pratiques migratoires irrégulières féminines par le prisme des réseaux à Daloa et à Anyama en direction de la méditerranée ?

Objectif de recherche : Cette étude vise à rendre compte de l'articulation des pratiques migratoires irrégulières féminines par le prisme des réseaux à Daloa et à Anyama.

Hypothèse de recherche : les pratiques migratoires irrégulières féminines par le prisme des réseaux s'organisent selon la configuration *ICM* (*Indication – Capacité – Migration*).

1. Méthodologie de la recherche

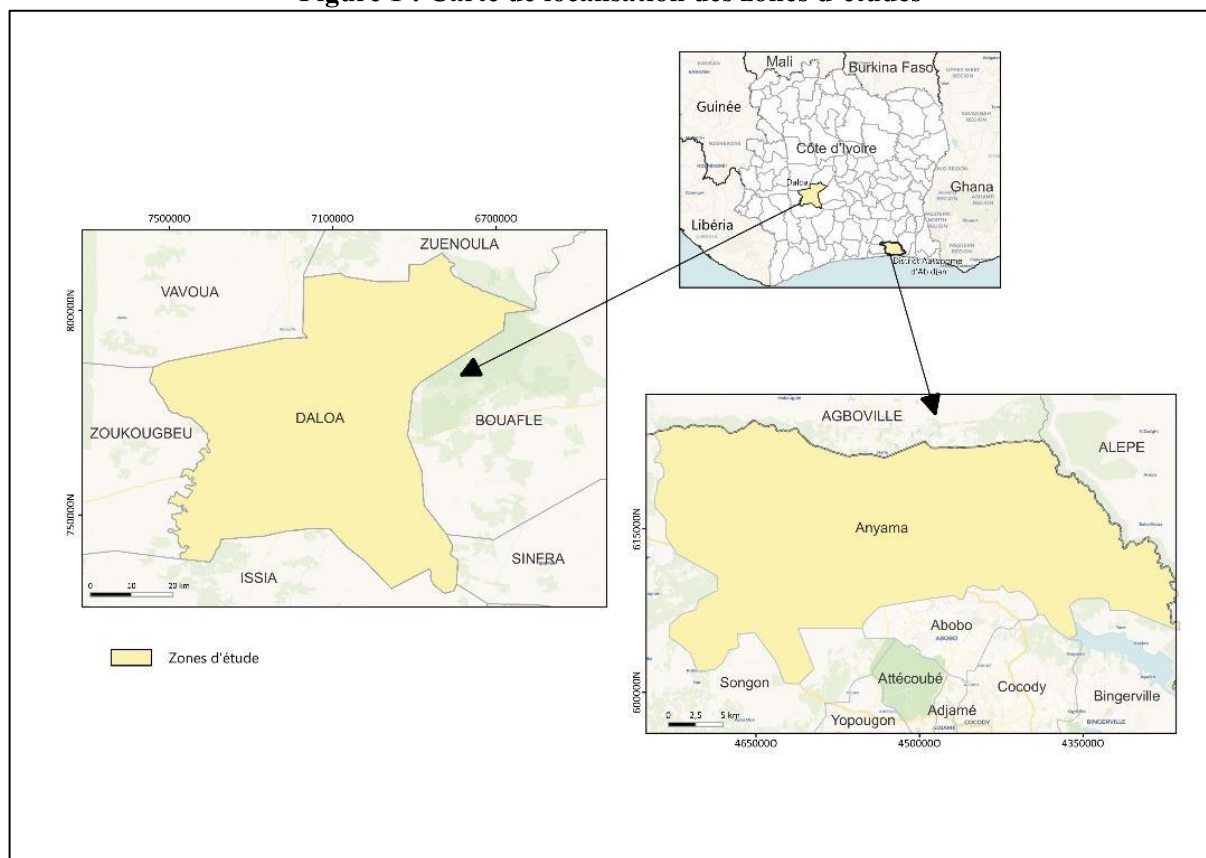
Notre démonstration scientifique et méthodologique s'est appuyée d'abord sur la collecte des données, précisément deux sources à savoir la recherche documentaire d'un côté et de l'autre l'enquête de terrain ; et ensuite sur le traitement des données recueillies de ces deux sources.

1.1. Examen documentaire

La recherche documentaire s'est élaborée sur des documents consultés, notamment des actes de colloques, articles, ouvrages et des rapports émanant des structures étatique et organisationnelle en lien avec les profils et expériences migratoires des femmes. En effet, il s'est agi de consulter une documentation faisant d'une part référence aux caractéristiques démographiques et socioéconomiques des migrantes à l'instar de celle de l'Organisation Internationale pour les Migrations en vue de mieux appréhender les évolutions et diversifications qui sous-tendent les migrations irrégulières. D'autre part, ce sont des documents relatifs aux différentes expériences migratoires féminines comme ceux développés par Le Jeune Gaël, Piché Victor et Poirier Jean ainsi que Latouche Alice impliquant à la fois les réseaux et les acteurs à différentes échelles spatiales dans les départs et l'accompagnement migratoire vers la Méditerranée, qui ont été consultés.

1.2. Méthode de collecte et de traitement de données

Elle a consisté à réaliser de façon successive des entretiens semi directifs non seulement avec les acteurs institutionnels et organisationnels à différentes échelles d'influence à savoir ceux de la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur (DGIE) et de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) avant de terminer par les autorités locales et responsables de structures de jeunes desdites localités (*figure 1*). Aussi, par le prisme d'une approche qualitative au long cours, des migrantes de retour en Côte d'Ivoire représentant la population visée et d'étude ont été interrogées par la technique de boule de neige. Les échanges ont largement gravité autour de leurs profils démographiques et socioéconomiques, de leurs expériences et organisation des migrations aussi bien amont et en aval du départ. Ainsi, les différents entretiens à caractère directif et semi-directif ont mobilisé au total 36 femmes dont 09 à Anyama et 17 à Daloa.

Figure 1 : Carte de localisation des zones d'études

Source : INS, 2024, Conception et Réalisation : Konan Talibet

Cette figure présente les localités d'étude. En effet, Daloa et Anyama, Situés au nord du District d'Abidjan (capital économique de la Côte d'Ivoire et capitale régionale du Sud du pays), ont des caractéristiques plus ou moins différentes puisque non seulement leur développement est la résultante d'une immigration massive en provenance des pays limitrophes, mais aussi ce sont des zones où les actions et activités des réseaux sont prégnantes.

Quant au traitement, les données issues des entretiens semi-directifs ont été exploitées à l'aide du logiciel Sphinx 5.0, matérialisées sous forme de tableaux et de figure dans le texte grâce à l'ensemble du logiciel Microsoft Office et ArcGis. Des retranscriptions d'enregistrements sous forme manuelle sur du support papier, suite préalablement à une analyse de contenu thématique ont été réalisées, dont la concrétisation est visible par des verbatim dans le déroulé.

2. Résultats

La section des résultats développe les pratiques migratoires irrégulières des migrants, après la production d'une analyse des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de ces dernières.

2.1. Analyse des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des migrantes irrégulières de retour

Le profil migratoire des femmes entrepreneuses a beaucoup évolué dans le temps et en ce 21^e siècle. Dans la perspective d'une analyse des caractéristiques démographiques et socioéconomiques, les sources de données exploitées sont issues d'entretien directif prises dans leur généralité en raison de la faiblesse de l'échantillon de la population cible interrogée.

2.1.1. Age de départ et situation matrimoniale

Les migrations féminines par âge indiquent globalement une part importante de la jeunesse et une forte prédominance en faveur des femmes n'ayant aucun engagement juridiquement marital quelconque. D'une part, à Daloa comme à Anyama, l'enquête de terrain qualitative réalisée sous l'angle directif révèle que plus de la moitié des femmes sont concernées par la migration irrégulière ; c'est-à-dire 51% et 49% des femmes appartiennent à la catégorie d'âge 18-30 ans et 31-50 ans. Autrement dit c'est plus 80% des femmes qui ont emprunté la voie irrégulière de la migration. En effet, tandis qu'à Daloa, 8 femmes sur 17 ont moins de 30 ans, 5 femmes sur 9 ayant plus de 30 ans ont migré à partir d'Anyama. D'où une prépondérance de jeunes femmes qui s'adonnent à cette pratique migratoire dans ces localités. D'autre part, en ce qui concerne la situation matrimoniale, les résultats présentent en général le statut de femmes non formellement engagées dans une union, quel que soit la localité d'étude. En effet, 7 et 13 femmes respectivement à Anyama et Daloa sont célibataires ; d'où plus de 75% des migrantes interrogées ont déclaré être célibataires, contre moins de 15% en union libre ; ce qui donne donc un aperçu global du dynamisme et de la vigueur des femmes qui entreprennent ce voyage.

2.1.2. Niveau d'instruction et activités socioprofessionnelles avant le départ

Les niveaux d'instructions et les activités socioprofessionnelles des migrantes de retour interrogées sont relativement faibles et relève essentiellement du secteur tertiaire. En fait, tandis que 44% et 39% des femmes ont un niveau respectivement primaire et secondaire ; 33,6% et 29,8% d'entre elles ont déclaré exercer chacune en ce qui la concerne dans le domaine du commerce et des services (y compris les étudiants et élèves). Ce qui signifie alors que les candidates à la migration clandestine pratiquant des activités génératrices de revenus dites « populaires », sont insuffisamment instruites et qui facilement sont la proie des personnes de mauvaises intentions.

2.2. Articulation des pratiques migratoires irrégulières

Il s'agira donc d'évoquer le rôle de ces réseaux familiaux et amicaux ainsi que d'intermédiaires interposés dans le départ et l'accompagnement migratoires à travers le regroupement familial « informel » et des initiatives de plus en plus individuelles.

2.2.1. Regroupement familial « informel »

Il est d'autant plus vrai que le regroupement familial qu'on connaît n'est pas véritablement éloigné de celui évoqué ici. Toutefois, les mouvements migratoires s'inscrivant dans le champ du regroupement familial « informel » se manifestent selon deux (2) configurations à savoir le rapprochement du ou de la partenaire d'un côté et de l'autre le mouvement migratoire par bloc familial.

- Rapprochement du ou de la partenaire

L'irrégularité des migrations constatée à partir de la Côte d'Ivoire s'inspire du lien relativement fort existant entre partenaires. Étant dans deux pays différents, elle se concrétise par le fait que l'un des conjoints résidants à l'étranger demande à l'autre de l'y rejoindre. À cet effet, non seulement le premier joue un rôle important dans la prise de décision mais accompagne aussi le dernier dans tout le processus migratoire. L'accompagnement explicité ici s'apparente aux moyens financiers et matériels mis à la disposition pour les dépenses du voyage, surtout lorsque c'est la conjointe qui en est la bénéficiaire. Il se concrétise également par des flux unilatéraux ou bilatéraux de conseils, d'idées, d'orientations, de mises en relation, de contacts, etc. entre partenaires. C'est le cas par exemple d'une migrante nommée Fatim, interviewée par l'intermédiaire d'un autre migrant de retour, ayant énormément bénéficié du soutien de son conjoint résident en Italie au cours de son voyage au Maroc et en Italie. En fait après avoir emprunté un vol régulier en direction du Maroc, ce dernier a organisé avec l'aide d'intermédiaires la traversée méditerranéenne de sa partenaire, dont le principe fondamental réside essentiellement dans le paiement de la somme de 3000 euros, soit plus de 1 900 000 FCFA, après service-rendu ou après réussite de la traversée, par l'entremise d'un témoin chargé de faire par la suite le versement total à l'issue du déroulement parfait du voyage. Un contrat d'engagement est à cet effet élaboré et dûment signé par les partis avant le dépôt de la somme à l'une des connaissances de l'intéressé, en entendant la traversée. Elle s'exprime en ces termes : « ... tu vois non, moi je ne voulais suivre mon chéri parce

qu'affaire d'Europe-là ne m'intéressait pas au départ. Il a insisté et j'ai fini par accepter à cause des projets. Il m'a dit qu'on pouvait réaliser beaucoup de projets ensembles ici et que de regarder plus loin et tout... C'est lui-même qui gère tous les détails du voyage. J'ai pris un vol pour arriver au Maroc. C'est là il m'a parlé d'un réseau qui allait me faire traverser. Ils m'ont appelé pour régler les détails de la traversée avec moi. Eux, leur réseau-là, on ne touche pas ton argent, exemple, si tu as un frère en Europe, soit en Afrique ou en Côte d'Ivoire comme ça là, le monsieur qui va te faire partir à des frères là-bas aussi, c'est pareil là il a ses frères en Europe aussi. Ils vont donner garanti et puis ils vont signer un papier. C'est comme tant que tu ne rentres pas, on ne touche pas l'argent. C'est ce que moi-même mon chéri a fait. Il a donné garanti 3000 euros. C'est quand je suis arrivé ici qu'on a donné fait le paiement ... ». Bien qu'il y ait des risques, l'analyse du discours met en avant le rôle prépondérant du partenaire dans la mobilisation financière et humaine. Alors, étant dans la clandestinité en Italie et dans l'optique d'un rapprochement réel qui dure dans le temps soutenu par des acteurs intermédiaires, il a été prêt à financer une somme importante, indépendamment d'un apport limité de sa conjointe. À l'instar d'autres propos recueillis, le ou la partenaire résidant à l'étranger participe ainsi à ce projet migratoire en tant que personnes ressources dans la recherche d'informations et de moyens financiers, matériels et humains ; plus loin la famille proche ou élargie ainsi que des amis influencent de même les velléités et l'exécution.

- Mouvement migratoire par bloc de la famille

Un autre moyen de regroupement de la famille permettant de rassembler la famille ou une partie de la famille est le mouvement d'ensemble. En effet, c'est une stratégie migratoire qui consiste à faire le voyage avec tous ou une partie des membres de la famille, y compris les deux partenaires de façon groupée de sorte à ne pas perdre de vue le (s) un (s) et l'(les) autre (s), à ne pas être relativement plongé dans l'inquiétude d'avoir laissé son ou sa partenaire ainsi que ses enfants derrière, mais au-delà de tout espérer l'arrivée saine et sauve de tous à destination. Concrètement, si l'un des époux nourrit l'ambition de migrer irrégulièrement, il tente par tous les moyens de convaincre l'autre de l'importance de la migration. Si cette tentative de raisonnement réussie, alors les deux conjoints et si possible leurs enfants prennent le départ, après avoir pris le temps nécessaire psychologiquement, mentalement et financièrement pour la préparation. Dans une telle configuration, l'homme étant leader et chef de la famille occupe responsabilité débordante dans cette entreprise non seulement en ce qui concerne l'économie et le rassemblement des fonds exigés pour le voyage, mais plus encore dans l'incitation et le développement de la mise en relation, en contact avec les organisateurs des réseaux clandestins. La femme contribue aussi généralement et modestement à la quête de moyens financiers à une hauteur plus ou moins de ses entrées d'argent ; surtout si son revenu est inférieur à celui du partenaire ou si elle est la non-instigatrice de la prise de décision. Ainsi, dès que cette étape de collecte de fonds est franchie, c'est alors que le départ peut être amorcé avec l'aide de ces intermédiaires des réseaux à qui le paiement total et partiel des frais d'accompagnement est effectué en fonction des conditions préalablement établies entre les parties. Ainsi, certaines migrantes ont accompagné leur époux au cours du cheminement migratoire clandestin à l'instar de Bintou qui avec son fils de 10 ans ont embarqué dans le « navire » des réseaux clandestins avec le chef de famille dans une expérience migratoire passant par le Désert pour atteindre la Libye. Une autre migrante de retour et mère d'une petite fille de 8 ans, rencontré et interviewé à Anyama, a décidé un jour de prendre la route avec cette dernière, qui à l'époque avait 4 mois. Vu qu'elle était encore très petite, Fatoumata, cette migrante de retour, n'avait l'intention de la laisser et partir. « ... comme ma fille était encore bébé, elle compte sur moi. Donc quand j'ai eu l'occasion de partir je suis parti avec elle... J'ai donné 700 000 FCFA et puis le gars-là m'a donné les contacts. Et puis je lui ai dit si j'arrive là-bas je vais appeler mes parents pour qu'ils donnent le reste de l'argent là. Donc c'est comme ça se passe. Maintenant quand tu donnes l'argent, il faut que toi-même tu mettes un peu sur toi, ça n'a rien avoir avec ce que tu donnes au passeur ici hein. Arrange-toi mets quelques choses sur toi parce qu'on ne sait jamais. C'est après tout ça maintenant que tu prends le car pour partir. Arrivé à Yamoussoukro tu vas à la gare SONEF, tu prends le car pour le Burkina Faso et ensuite le Niger, ou bien tu prends le Niger directement, ça dépend de toi. C'est arrivé là-bas que tu appelles le passeur qui est là-bas pour qu'il vienne te chercher. Celui qui est au Niger là, il est à Agadez, quand il vient vous chercher à la gare, ils vous envoi dans une grande cours, c'est hors de la

ville même, il n'y a pas de maison autour là-bas. Quand vous rentrez vous allez trouver forcément des migrants là-bas aussi qui veulent partir aussi. Vous restez là-bas jusqu'à son chargement sera prêt. Quand c'est prêt maintenant vous prenez le désert Niger pour aller en Libye. Arrivé en Libye maintenant il y a un passeur là-bas qui va vous prendre dans sa cour en attendant la traversée de l'eau... ». Toute ces expériences migratoires imagées dans les deux cas présentés indiquent le caractère solidaire et organisationnel de ces acteurs ainsi que la résilience dont font preuves les candidats à la migration traversant chaque péripétie dans des conditions difficiles et inhumaines, qui pour certains ont fini par susciter un découragement et une démotivation succédées par retour assisté au pays. Toutefois, cette étude révèle par ailleurs l'importance des femmes à prendre des décisions individuelles dans ce sens et à entamer seules et de façon indépendante ces migrations.

2.2.2. Des initiatives de plus en plus seules et individuelles

Les migrations féminines nées de la prise individuelle de décisions sont révélatrices et montrent belles et bien la volonté de cette catégorie de population d'emprunter les routes de la clandestinité. Certaines femmes, quelques soient leur caractéristique⁷ ou leur lien avec les compartiments⁸ de la société, tentent de briser les habitudes antérieurement lointaines en étant soit à l'initiative de prises de décision, soit à l'initiative du parcours migratoires. En tout état de cause, la pression sociale, parentale et communautaire face aux difficultés économiques et d'affirmation de soi dans une société aujourd'hui de plus en plus exigeante, appuyée par une organisation des réseaux clandestins, sont venus rendre possible et dynamique cette pratique. Victimes d'humiliations et de rejets permanents au sein de la famille et de la communauté, ces femmes, dépourvues de stabilité sociale et financière, trouvent dans la migration un moyen de revendiquer leur assertivité, honneur et dignité régulièrement piétinées. D'une part, la relativement dangerosité de leur environnement proche semble drastiquement influencer leur épanouissement social et sociétal favorisant alors le nourrissement de leur velléité migratoire. Plusieurs témoignages recueillis, à l'instar de ceux d'Ami et d'Abiba respectivement enquêtée au quartier Abattoir de Daloa et à Anyama-Gare, le confirment à cet effet. La première atteste ceci : « ... moi, je suis parti parce que c'était devenu difficile pour moi. Le commerce que je fais ne donnait plus comme avant. Pourtant j'ai trois enfants que je dois m'occuper de mes enfants et moi. Ils vont l'école et c'est moi je gère tout ça. Leurs pères m'ont abandonné et puis ils ont délaissé les enfants. Je n'avais pas le choix. Il fallait donc faire un sacrifice c'est-à-dire partir pour mieux m'occuper d'eux. Et puis j'ai appris que beaucoup de mes camarades sont rentrées. Même si ça n'a pas marché, ça m'a quand-même encouragé encore plus à partir... ». L'autre s'est exprimée comme suit : « ... les temps sont difficiles, on n'arrive pas en s'en sortir. Cela fait plus de 10 ans que je suis dans la restauration, mais ça ne va pas. Les prix des produits sur le marché augmentent. On n'arrive pas à faire des bénéfices. En tout cas dans l'ensemble ce n'est pas facile. Donc quand tu te projette tu vois que si tu restes dans ça, tu vas vieillir cadeau sans rien accomplir. Je suis ambitieuse, c'est pourquoi je suis parti. Mais les choses ne se sont passées comme il faut... ». D'autre part, les emprises verticale et horizontale des réseaux structurées dans ces localités participent non seulement aux prises de décision, mais contribuent beaucoup au suivi des migrantes. L'horizontalité implique l'action parentale et amicale tandis que la verticalité inclut les relations entre à la fois les membres de famille, amis et connaissances avec les acteurs facilitateurs, et entre intermédiaires eux-mêmes. En effet, le cercle familial et amical joue un rôle prépondérant en apportant une contribution significative non seulement sur le plan psychologique, matériel et financier, mais aussi des informations afférentes dans la motivation et l'encouragement de l'émigration. Deux responsables d'organisation locale à Daloa et à Anyama s'expriment respectivement en ces termes : « ... Quand la fille d'une mère tente l'aventure et qu'elle arrive en Italie, à cause de la publicité faite autour de cela, la concurrence s'installe dans la famille avec les enfants de l'autre mère qui va tout faire pour faire partir ses enfants car on se dit la première a réussi. Et donc chaque matin elle va pousser ses enfants à partir. Si elles refusent, elles sont rejetées et traitées comme des moins que rien... ». « ... effectivement, ce sont les parents-même qui incitent les progénitures à partir, les femmes ne sont pas épargnées. Lorsque les enfants d'un proche de la famille ou du quartier ont pour traverser sains et

⁷ Célibataires, mariées, avec enfants ou pas, leur position au sein de la famille, etc.

⁸ Partenaires, familles proches, familles nucléaires, etc.

saufs, d'autres sont pousser au départ surtout dans les foyers polygames comme ici à Christiankoi⁹. On a vu plusieurs jeunes filles ici s'adonner à cette pratique à cause de la pression des parents, malgré les actions de sensibilisation. C'est vraiment triste. Et puis d'ailleurs, ce sont les parents eux-mêmes qui financent leurs enfants, de fois en accord avec les enfants... ». Les récits de deux migrantes interrogées à Anyama et à Daloa, rendent compte du poids parental relativement alourdissant dans leur prise de décision respective. Aïcha a affirmé ceci : « j'ai toujours voulu partir en Europe. J'ai des amis là-bas qui s'en sortent bien. Elles m'envoient leurs photos de là-bas. On cause par WhatsApp tout ça. C'est dans ça que j'ai parlé à ma mère. Au début, elle ne voulait pas à cause la peur ; je suis que seule fille et je l'aidais beaucoup dans son commerce. Mais quand elle a vu que certaines de ses amies ont fait partir leurs filles par la migration irrégulière, c'est là qu'elle a commencé à s'intéresser. Derrière mon père, on s'est renseigné, et elle a payé l'argent et puis je suis partie... ». Kady la seconde ensuite, qui bien qu'elle ne fût pas au départ intéressée par le voyage, a fini par être convaincue et encouragée par ses parents qui vont décider de financer la totalité du voyage, y compris l'argent supplémentaire qu'elle recevait lorsqu'elle a été plusieurs fois capturé et enfermée dans les prisons de Tripoli. Le sens vertical engage par contre des individus étrangers à l'environnement proche, appelé généralement « passeurs », pour appuyer les démarches familiales et amicales et individuelles dans le sens de la mise à disposition d'informations, de moyens matériels notamment logements et embarcations ainsi qu'immatériels tels que les contacts, itinéraires. Leur fonctionnement est fonction de l'ancrage géographique et spatiale : l'étendu national/local et l'étendu international.

- L'enracinement national/local du réseau s'appuie sur un mode d'organisation dont le point d'ancrage est fixé en Côte d'Ivoire notamment à Anyama et à Daloa. L'ensemble des personnes ressources y réside. Ce sont soit des échoués ou des retournés, soit ceux ayant un parent ou un proche en transit dans un État maghrébin ou subsaharien, ou arrivés ou résidants dans un pays européen. Alors, dès que la potentielle migrante donne son accord et décide de prendre volontairement le départ, deux conditions se présentent à elle, notamment en ce qui concerne les moyens financiers à déboursier. La première condition est de verser l'intégralité de la somme exigée à la personne ressource, à l'intermédiaire ou au passeur qu'il opère ou non au pays. L'un des réseaux contactés par l'intermédiaire d'un informateur, journaliste et migrant de retour fonctionne pareillement et présente une disposition hiérarchique similaire ; et aussi une étendue à relever. « *Le réseau de l'immigration clandestine est très organisé, d'ailleurs quand tu n'as pas les bonnes informations, tu ne peux pas infiltrer le réseau. Et à la tête, il y a différents chefs. Beaucoup de fois ce sont les chefs qu'on appelle les chefs syndicaux de transport urbain qu'on appelle communément les « gnammbros » qui sont à la tête du réseau. Ils sont organisés selon leur hiérarchie. A la tête, on trouve un grand qui lui a les contacts. Le réseau d'Anyama par exemple, le monsieur il est à Abidjan, il est en Côte d'Ivoire, il a les contacts au Niger. Donc lui il trouve la clientèle à celui qui est au Niger. Et quand c'est bouclé, vous payez ici, et vous démarrez ici* », selon les propos de ce dernier. À Daloa, un réseau situé dans le quartier Wolof présente relativement les mêmes conformations. Ayant fait appel à ce réseau, Fatoumata, une migrante de retour résidant à Daloa raconte : « *pour partir, c'est 900 000 FCFA, puisque c'est ça moi-même j'ai payé pour partir. Bon je n'ai pas tout donné. J'ai donné 700 000 FCFA et puis le gars-là là m'a donné les contacts. Et puis je lui ai dit si j'arrive là-bas je vais appeler mes parents pour qu'ils donnent le reste de l'argent là. Maintenant quand tu donnes l'argent, il faut que toi-même tu mettes un peu sur toi, ça n'a rien avoir avec ce que tu donnes au passeur ici hein. Arrange-toi mets quelques choses sur toi parce qu'on ne sait jamais* ». Quant à la seconde condition, elle consiste à payer l'argent par étape, au fil du voyage. En d'autres termes, l'activation formelle du réseau est fonction de l'engagement financière de la candidate. Pour corroborer cette réflexion, une jeune migrante du nom de Sali a vécu cette expérience à partir de Daloa d'où elle est partie et s'explique en ces termes : « *Il y avait un vieux père au quartier. Moi-même je ne savais pas qu'il faisait partir les gens. Quand j'ai parlé de ça avec lui, il m'a dit qu'il est dedans et puis il m'a dit d'envoyer 1 250 000 francs. Quand j'ai donné il m'a donné 150 000 pour moi-même. Il a dit que comme je suis femme, de prendre ça pour mes dépenses en route. Il a dit que les policiers vont beaucoup nous fatiguer. Que si on demande l'argent de leur donner un*

⁹ Un quartier d'Anyama

peu. Il a pris 300 000 dans l'argent là et il dit d'attraper les 800 000 qui reste. Qu'arriver à Bamako, il y a quelqu'un qui là-bas, de l'appeler, il dit que c'est son gars, de lui remettre 250 000 et puis il va me faire passer jusqu'à en Algérie. Lui qui est là-bas aussi de lui donner 250 000 pour qu'il me fait passer pour arriver en Libye. En Libye aussi de donner les 300 000 qui reste à l'arabe qui est là-bas. C'est lui qui va me faire traverser l'eau pour aller en Italie. J'avais peur comme ça. ». L'intervention de cette dernière indique le double rôle joué par certaines candidates dans la fluidité de voyage et la distribution des gains. Ainsi, en plus du moyen de déplacement de nature terrestre exploité dans ce contexte-ci, les sommes engagées sont généralement supérieures ou égales à la somme de 800 000 FCFA, indépendamment de celles qui dans leur démarche sollicitent d'autres type de réseaux qui dont la source de l'information et de motivation se situe en dehors de la Côte d'Ivoire.

- L'enracinement international du réseau se caractérise par contre essentiellement par sa position géographique prise comme source d'information et de motivation et par le mode de déplacement (terrestre et aérien). En effet, lorsque les conditions du départ, aussi bien informationnelles, financières que matérielles sont remplies, trois (3) cas s'offrent aux voyageuses clandestines. Le premier cas consiste à prendre la route en convergeant vers un pays frontalier ou au-delà pour chercher un éventuel réseau au cours de la marche. Le second cas, présente les mêmes caractéristiques que les réseaux locaux qui emploient la totalité des moyens financiers avant le départ. Il y a, en dernier lieu, qui sollicitent les moyens aériens en direction des pays du Maghreb notamment le Maroc et la Tunisie. Ces flux migratoires par vol direct, en direction du Maroc et la Tunisie sont aujourd'hui de plus en plus importants et les migrantes potentielles ont tendance à prendre des dispositions relativement dans ce sens, pour y arriver. La prise en compte, dans le réseau, est conditionnée par le fait que la migrante se rende nécessairement sur place dans l'un de ces États, pour obtenir un contact. Ce contact est obtenu généralement lorsque la condition d'arrivée sur les lieux (Maroc ou Tunisie) est satisfaite, selon sa bourse. Ainsi, la catégorie de réseau la plus appréciée est le réseau local dans le cadre des migrations en général. Mais aujourd'hui le réseau transnational tend à surpasser le réseau local en termes de sollicitation. Et les femmes qui s'adonnent à cette pratique épousent de façon récurrente le transport par vols régulier car non seulement pour éviter les éventuelles violences et abus de tout genre, mais avec la possibilité dans la majeure partie des cas d'occuper un travail d'aide familial dans ces pays du Maghreb. Ce qui leur permettra de faire des économies et éventuellement traverser la Méditerranée.

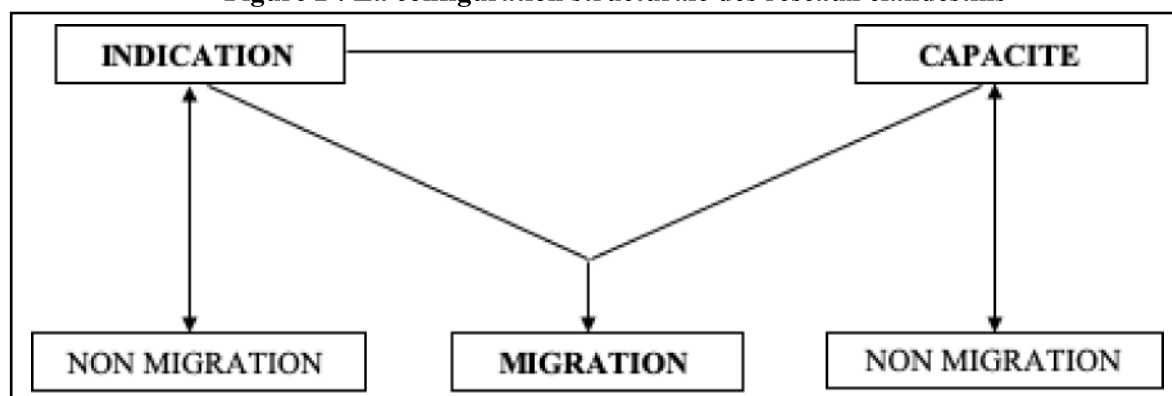
Discussion

L'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de cette étude gravite autour d'une mise en évidence de la progression des caractéristiques démo-socioéconomiques et des modalités de prise décisionnelle des migrantes d'une part ainsi que d'autre part l'organisation des migrations irrégulières par le truchement des réseaux familiaux et clandestins.

Le premier résultat interroge les caractéristiques démo-socioéconomiques des migrantes. D'abord l'analyse du profil des migrantes selon l'âge et la situation matrimoniale a révélé que 77% des femmes se concentrent dans la classe d'âge active 20 – 50 ans (Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, 2017, p. 41) ; et que seules 84% d'entre elles sont âgées de 18 à 50 ans au-delà des année 2010 (OIM, 2018, p.6). Tandis que selon la situation matrimoniale, 75% des migrantes interrogées sont célibataires, contre 15% en union libre. Une situation relativement similaire dressée en 2018 estimée à 77% de célibataires et 16% en union libre en 2018 respectivement (OIM, 2018, p. 11). Il s'agit donc des jeunes femmes et de plus en plus célibataires qui décident d'emprunter les routes de la migrations irrégulières. Aussi, les caractéristiques des migrantes selon le niveau d'instruction et les activités socioéconomiques indique que 44% e 39% des femmes ont un niveau respectivement primaire et secondaire. Les études récentes de l'OIM ont confirmé plus ou moins nos résultats dans le sens où 26% et 28 % des femmes ont indiqué n'avoir atteint aucun niveau d'éducation ; tandis que 40% et 40 % de migrantes ont respectivement complété une éducation secondaire ou universitaire en 2017 (OIM, 2017, p. 8) et en 2018 (OIM, 2018, p. 10). De plus, si 33,6% et 29,8% d'entre elles exercent chacune en ce qui la concerne dans le domaine du commerce et des services, les résultats des études de l'OIM exposent qu'en plus des activités de commerce (73%) et de petits métiers pratiqués dans la plupart des

cas dans l'informalité, certaines travaillent dans la fonction publique en tant qu'enseignant et infirmier (OIM, 2017, p. 9). Il s'en suit une diminution et une augmentation légère des tendances passées à 69% en 2018 respectivement pour ce qui est du commerce et dans le domaine des métiers et des employées de la fonction publique (OIM, 2018, p. 13). Ainsi, les migrantes s'adonnant à cette pratique irrégulière de la migration appartiennent aujourd'hui aux niveaux secondaire et supérieur pour des nombres d'entre elles évoluant dans le commerce et services, y compris des salariées de la fonction publique et privé. Les modalités de prise de décision migratoire ont également évolué au fil des années. Si les migrations des femmes étaient autrefois construites sous le contrôle et sphère familial, elles ne se limitent plus à « suivre » leur conjoint, ni se cantonnent à une migration de sédentarité (K. Coulibaly Oumoul, 2007, p. 284). Mais de ces mouvements motivés à la fois par les proches familiaux et amicaux et surtout par d'autres individus constitués en réseaux, émergent une migration féminine autonome (G. Le Jeune, V. Piché et J. Poirier 2006, p. 5). Alors si on ne peut parler d'une féminisation des flux au niveau quantitatif, on peut néanmoins noter la progression de migrations de femmes qui partent seules sur les routes de l'exil bien qu'elles continuent de bénéficier de l'assistance familiale (A. Latouche, 2017, p. 21-22). Le second résultat est inhérent à l'organisation de ces migrations soutenue par les acteurs proches et lointains, analysée selon l'approche *ICM* (*Indication – Capacité – Migration*) dans le cadre de cette étude (figure 2).

Figure 2 : La configuration structurale des réseaux clandestins



Source : Enquête 2023

Tandis que l'Indication (I) correspond à la recherche et l'accumulation d'information de tout ordre, et que la Capacité (C) se rapportent aux pouvoir de mobilisation des moyens à engager, la Migration (M) fait référence quant à elle au départ et à l'ensemble du parcours migratoire. Le I se traduit, pour la potentielle voyageuse, par la réception et l'accumulation d'informations autour du projet. Informations relatives aux villes et pays de transit, itinéraires à emprunter, réseaux (qui pourraient faciliter son voyage et qui sont moins risquer), les éventuelles difficultés à rencontrer, la somme à dépenser, etc... Fournies par les organisateurs du voyage appartenant aux différents réseaux clandestins ainsi que par des membres familiaux et amicaux, ces données influencent radicalement le choix à effectuer, y compris le choix du réseau afférent à l'issue d'un tri de ces informations. L'ensemble de ces acteurs, y compris les migrantes, interagissent entre eux pour tenter de déclencher la migration. Ces informations circulent au sein de la communauté à travers les canaux de proximité, autant les réseaux sociaux numériques jouent un rôle clé dans le processus de migration (J.C. N'Guia, G. Ounnebo et K.D. Yao 2019, p. 139). Après satisfaction de cette première étape, que l'entame de la seconde étape dédiée à la Capacité survient. La C consiste à rassembler la somme exigée par les acteurs, source du déclenchement du voyage. Bien que cette Capacité appelle l'implication aussi l'engagement des organisateurs du réseau notamment dans la fourniture des moyens matériels et immatériels (contacts, véhicules, logement, nourriture), le plus gros des efforts revient à la potentielle migrante. Ainsi, en contrepartie de l'argent versé, les membres du réseau déploient leur dispositif de gestion et de protection de la migrante tout au long de la pérégrination et jusqu'à destination. Alors, tandis que la candidate à la migration et les membres de sa famille rassemblent la somme d'argent exigée, les acteurs des réseaux se chargent de mettre à la disposition de ces dernières un dispositif qui facilite le déplacement depuis les zones d'origines. C'est pourquoi S. Vause (2012, p.108) relève dans cette perspective que l'importance des liens entre les migrants

potentiels et les individus de leur entourage peut être observée à travers l'ensemble du processus migratoire, puisque ceux-ci peuvent contribuer à la fois moralement et matériellement au départ, et peuvent influencer la décision ainsi que le choix de la destination ou l'intégration à destination. Elle insiste à cet effet sur le rôle salubre des parents, amis et connaissances dans le soutien physique et psychologique depuis la prise de décision d'émigrer aux parcours jusqu'à la destination de la migrante. Ainsi la somme de l'Indication et de la Capacité introduit la dernière composante de la structure qui est la Migration (M) ; laquelle M se reflète dans le voyage effectif contrôlé et canalisé marqué par la prise en charge de la migrante par les membres du réseau, y compris les agents des forces de l'ordre publiques. Ces derniers participent à ce spectacle en laissant circuler ces voyageuses en contrepartie de quelques billets de banques imposées à ces voyageuses ou à leur garant. Leur description se traduit sous forme de tractations financières entre Agadez et la frontière libyenne avec un trajet sous contrôle des forces de l'ordre, dont le décaissement part de 1000 à 3000 FCFA à chaque passage (07 *checkpoints* sur cet axe donnant lieu à une dizaine de contrôle) (M. Berriane et H. De Haas 2015, p.104).

Par conséquent, la liaison entre « l'indication » et la « non migration » d'une part et d'autre part entre la « capacité » et la « non migration » est analysée sous la forme d'une rétroactivité dans le fonctionnement globale de la structure. Elle indique également que l'effectivité de l'un des composants ne suffit pas pour rendre possible l'autre. Autrement dit l'« indication » et la « capacité » considérées dans leur singularité ne peuvent produire que la « non migration » ; ou que la « non migration » est effective au motif du rôle relativement insuffisant et solitaire de la « capacité » et de l'« indication » dans le système. Ainsi, lorsque l'« I » vient à la rencontre ou à la jonction de la « C » que la « M » se produise nécessairement.

CONCLUSION

Cette étude a permis de rendre compte de l'organisation des migrations irrégulières féminines vers la Méditerranée à partir de la Côte d'Ivoire.

Primo, il s'est agi d'analyser les caractéristiques démographiques et socioéconomiques relativement à l'âge de départ, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction, les activités socioprofessionnelles des migrantes. En effet, plus on approche la période contemporaine, plus le profil de la candidate à la migration évolue, ou du moins plus ou moins légèrement. En d'autres termes, il ressort que le profil-type de la candidate à la migration irrégulière se traduit par des femmes de plus en plus jeunes, célibataires, du niveau secondaire et supérieur, exerçant dans le domaine du commerce et des services qui empruntent aujourd'hui de plus en plus les routes de la clandestinité.

Deuxio, l'influence des réseaux aussi bien familiaux que ceux d'acteurs indirects dans le processus migratoire a été mise en exergue. Elle se manifeste par le regroupement familial informel à savoir le rapprochement du ou de la partenaire et des migrations par bloc familial d'une part et par des initiatives de plus en plus individuelles par le prisme d'un ancrage national/local et international, d'autre part ; le tout couronné par des mouvements, accompagnés non seulement par le cercle familial et proche mais aussi par les réseaux migratoires clandestins, lisibles sous l'angle de l'ICM (*Indication – Capacité – Migration*). D'où l'hypothèse formulée selon laquelle les pratiques migratoires irrégulières féminines par le prisme des réseaux s'organisent selon la configuration ICM (*Indication – Capacité – Migration*) est confirmée.

Références bibliographiques

AL SAADI Mohammed, 2018, *L'immigration illégale et la sécurité intérieure en France et au Qatar*, Thèse de Doctorat en Droit, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2018. 326 p.

AMBROSINI Maurizio, 2010, « Migrants dans l'ombre. Causes, dynamiques, politiques de l'immigration irrégulière », in *Revue Européenne des Migrations Internationales [En ligne]*, vol. 26 - n°2 | 2010, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 18 mai 2020. <http://journals.openedition.org/remi/5113> ; DOI : 10.4000/remi.5113, P.27.

BERRIANE Mohamed et DE HAAS Hein, 2015, *Les recherches sur les migrations africaines, méthodes et méthodologies innovantes*, Etudes africaines, le Harmattan, 248 p.

COULIBALY Oumoul Khaïry, 2007, « Approche typologique des circulations commerciales féminines sénégalaises : pour une analyse genrée », in HumanitarianNet, P. 283-295, [dir] Audebert Cédric et Ma Mung Emmanuel, 2007, *Migrations Internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Ouvrage collectif, HumanitarianNet, 296 p.

CORTES Geneviève, 2016, *Femmes et migrations : celles qui restent*. Disponible à : <http://journals.openedition.org/echogeo/14742>, consulté le 06 Août 2025, 17 p.

DIA Hamidou, 2014, Comment les migrations internationales reconfigurent les relations entre conjoints et les identités conjugales au sein de couples sénégalais, in *Cahiers québécois de démographie*, 43 (2), 375–398.

FINDLEY Sally, 1989, Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences. In : Antoine Philippe (ED.), Coulibaly S. (ed.) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Paris : ORSTOM, pp. 55-70.

KERDOUN Azzouz, 2018, « L'immigration irrégulière dans l'espace euro-méditerranéen et la protection des droits fondamentaux », in *Revue québécoise de droit international*, Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional, 31 (1), pp. 91–118.

LATOUCHE Alice, 2017, *De l'invisibilité au rêve de l'autonomie étude des femmes isolées dans le centre d'hébergement d'urgence D'Ivry-sur-Seine*, Mémoire de master II, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, P. 128.

LE JEUNE Gaël, PICHE Victor et POIRIER Jean, 2006, « L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina FASO ? », in *African Population Studies*, Vol 20 n° 2, pp. 101-123.

MIGUEL-SIERRA Maria, 2008, *Le Livre Blanc de la Femme Migrante*, la voix des femmes, Bruxelles, P. 69.

MANENTE Livia, 2014, « Les données derrière l'image : Migrations irrégulières dans les pays ACP et le Sud global », Dossier d'information, Observatoire ACP sur les migrations ACP, 36 p.

N'GUIA Jean Claude, OUNNEBO Gniondjibohou Marc et YAO Kouakou Daniel, 2019, Dynamique du processus migratoire à Daloa : stratégies de communication et facteurs de stabilisation (Centre-ouest, Côte d'Ivoire), Acte du Colloque International sur « *Migrations contemporaines et frontières de l'humanité : dynamiques communicationnelles et interculturelles* », 27-29 Mars 2019, Abidjan, Côte d'Ivoire, pp. 142-167.

NOBLECOURT Olivier, 2014, *L'égalité pour les femmes migrantes*, Rapport de travaux interministériels, Ministère des droits des femmes, 43 p.

OCDE/OIT, 2018, *Comment les immigrés contribuent à l'économie de la Côte d'Ivoire*. Disponible à <http://dx.doi.org/10.1787/9789264293304-fr>, Consulté le 02 Août 2025, 144 p.

OIM, 2017, *Rapport de Profilage des migrants ivoiriens*, Organisation International pour les Migration, 19 p.

OIM, 2018, *Rapport de profilage des migrants ivoiriens, mai 2017 – mai 2018*, Organisation Internationale pour les Migrations, 26 p.

ORAIN Hélène, Amar Marianne, Poinsot Marie et Amal Miftah, 2017, *La recherche sur les migrations et l'immigration. Un état des lieux*, Musée national de l'histoire de l'immigration, 77 p.

PIAN Anaïk, 2010, *La migration empêchée et la survie économique : services et échanges sexuels des sénégalaises au Maroc*. Disponible à <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2010-2-page-183.htm>, consulté le 01 février 2025, 49 p.

PICHE Victor, 2012, « Les théories de la migration », in *Ined, Population-F*, 68 (1), pp. 153- 178.

PIGUET Étienne, 2013, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 29 - n°3, 22 p.

SOUMAHORO Souleymane, BOGUI Jean Jacques et ATCHOUA N'Guessan Julien, 2020, « Représentation des émigrés dans Facebook : quelle influence sur les jeunes malinké d'Anyama ? », in *Revue SLC* n°14, pp. 272-288.

VAUSE Sophie, 2011, *Différence de genre et rôles des réseaux migratoires dans la mobilité internationale des Congolais (RDC) : étude des tendances, des déterminants et des conséquences de la migration*, Thèse de Doctorat, Université Catholique de Louvain, Louvain, 281 p.

VLASE Ionela, 2008, *Le genre dans la structuration du processus migratoire. Le cas d'une population rurale roumaine à Rome*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université de Neuchâtel, Suisse, 313 p.

YEO Souleymane, 2009, *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest – Le cas de la Côte d'Ivoire*, Edition Karthala, Paris, 235 p.